



INFORMATION : FORFAIT DE SKI SATA SAISON 2021/2022

Pour les collégiens et lycéens (13 ans et – 25 ans) résidents au Freney d'Oisans, pièces à fournir :

- Certificat de scolarité pour les plus de 16 ans
- Photo récente avec au dos les noms, prénoms et date de naissance de l'enfant
- Ancien forfait ou 2€ pour tout nouveau forfait
- Règlement de 210.00 € par chèque à l'ordre de la SATA
- Un justificatif de domicile permanent au Freney des parents de l'enfant.

Forfaits annuels Grand Domaine Ski + 10 accès 2 Alpes

Ces documents sont à retourner **en mairie avant le 10 octobre 2021**